

INFORMATIONS

MIDI-PYRENEES

B
U
L
L
E
T
I
N

S

O

M

M

A

I

R

E

DU COMITE REGIONAL C.G.T.

BULLETIN N° 33

MAI 1981

- EDITO
- COMMUNIQUE DU BUREAU CONFEDERAL
- LEGISLATIVES: INTERVIEW DE BERNARD RIBEIRA, SECRETAIRE REGIONAL, A LA TELE REGIONALE.
- ELECTIONS PROFESSIONNELLES-ADHESIONS NOUVELLES - PLACEMENT DE LA VO
- C E S R
- INFORMATIONS-
- SOUTIEN A LA LUTTE DES MINEURS DE LADRECHT
- NECROLOGIE.
- ENSEIGNEMENT: LETTRE AU RECTEUR D'ACADEMIE.
- DOSSIER ECONOMIQUE:
 - ° 10 ANS D'AUGMENTATION DES PRIX
 - ° EMPLOI DURANT L'ANNEE 80
 - ° EMPLOI MARS 81
- ETUDE COMPTABLE ET FINANCIERE UN OUTIL UTILE AUX TRAVAILLEURS.
- UN CENTRE DE VACANCES A DISPOSITION DES ORGANISATIONS OUVRIERES.

NUMERO D'INSCRIPTION A LA CP: 579 D 73

Directeur: RIBEIRA Bernard

Imprimerie: UD CGT 19 Place Saint Sernin

31070 TOULOUSE

prix: 1 F 00

E
D
I
T
O

-BATIR LA C.G.T. DU CHANGEMENT-

Comme nous le mentionnons dans ce bulletin, nous avons réalisé à ce jour 3071 adhésions nouvelles. Nous sommes certes en progrès sur l'an dernier, mais honnêtement est-ce suffisant? Franchement Non. A y regarder de près, nous sommes, la majorité de nos camarades en sont convaincus, parmi les artisans de la victoire du 10 MAI. Le ras le bol de Giscard et la volonté de changement - même si parmi les travailleurs il y a une grande différence de niveau de conscience et d'idées - ne se sont pas développés seulement le temps d'une campagne électorale. Cette campagne a été le prolongement des luttes menées par les travailleuses et les travailleurs à l'appel de la C.G.T.

La victoire du 10 MAI, c'est la nôtre,

L'espoir né le 10 MAI, c'est le nôtre,

La volonté de changement, c'est la nôtre.

Mais est-ce que cette victoire sur la droite, sur le CNPF est complète, si pour aller vers les changements souhaités nous ne nous donnons pas le poids suffisant pour faire vraiment pencher le rapport des forces?

Nous pensons, car il a été élu par eux, que le gouvernement que nous souhaitons voir élargi à toutes les composantes de la gauche, est un allié des travailleurs.

Nous avons notre programme revendicatif pour mesurer si ce qui est fait est bon ou mauvais.

Nous savons aussi que le patronat, même s'il en a pris un coup, est toujours là. Nous savons par expérience que sans un rapport de forces conséquent il sera difficile d'aller vers des changements et des changements durables.

Pour que le changement aille de l'avant, les dernières discussions sur le SMIC à la commission supérieure des conventions collectives en ont été la démonstration, il faut faire contre poids au CNPF et au frein des autres organisations syndicales.

Le contre poids c'est nous. Si nous mettons sur la balance 100 grammes alors qu'il faut 1 Kg, nous ne faisons pas le poids. D'ou l'intérêt de grossir et de peser ce qu'il faut pour régler bon nombre de choses par la négociation.

Tout cela nos militants en sont conscients. Mais faisons-nous ce qu'il faut pour bâtir la C.G.T. du changement ?

Nous avons des difficultés à nous adapter de façon offensive aux événements. Nous prenons dans le mouvement syndical toujours un temps de retard entre l'événement par lui-même, la réflexion que nous impose cet événement et les décisions concrètes que nous fixe cette réflexion.

Aujourd'hui, plus que jamais, renforcer la C.G.T. dépend de deux facteurs:

- ° notre activité au plus près des travailleurs,
- ° proposer l'adhésion.

.../...

NOTRE ACTIVITE

Dans nos syndicats se mène une intense activité, mais est-elle toujours en rapport avec ce qu'en attendent les travailleurs, et tout d'abord la connaissent-ils?

Etre au plus près des travailleurs cela veut dire les comprendre, les aider, les mettre devant leurs responsabilités et ceci pas seulement pour les coups durs. L'idée de la délégation de pouvoir "que fait le syndicat?" vient en partie du fait que nous agissons pour les autres, au-dessus d'eux. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est que la victoire du 10 MAI, les travailleurs l'assument. Et pas d'autres à leur place...

Bien sûr, savoir écouter, agir en conséquence, ne pas vouloir être le donneur de leçons, ne doit pas nous faire tomber dans l'excès inverse de la délégation de pouvoir, c'est-à-dire comme on le voit parfois, par soucis de démocratie, étouffer le rôle déterminant du syndicat: initiatives, responsabilités, position de classe, outil pour la lutte. Le syndicat doit être l'élément pour faire évoluer le niveau de conscience et faire avancer les idées de la grande masse des travailleurs.

Pour que le syndicat, pris collectivement, en soit là, il est nécessaire que ses militants aient, dans la situation complexe que nous vivons, les idées claires. Il est important qu'ils connaissent les positions et les orientations de la C.G.T. Et là il n'y a pas de mystère, il faut lire C.G.T., lire en premier lieu le journal central de la C.G.T. la VIE OUVRIERE.

Dans notre région, nous diffusons 3644 VO pour environ 10 000 militants élus et mandatés. N'y a-t-il pas à concrétiser vite la réflexion qui coule de source: comment nos militants peuvent-ils parler C.G.T., agir C.G.T., sans lire C.G.T. ?

PROPOSER L'ADHESION

De nombreux militants ne vont pas la plupart du temps au contact des travailleurs pour ces raisons.

D'autres y vont mais toujours en direction des mêmes, ceux qui sont auprès d'eux. Est-ce leur faute? Non, car dans ces entreprises, le syndicat dans son ensemble n'a pas fait du renforcement son affaire.

Faire du renforcement la priorité de toutes les priorités, c'est dresser un plan de bataille et mettre sur pied les moyens de le concrétiser: quadriller l'entreprise, agir par touches si les moyens de tout couvrir ne le permettent pas. Donner l'exemple, c'est susciter l'engagement d'énergies nouvelles.

Si l'on fait cela on va aller au contact des travailleurs, on va débattre, répondre à des interrogations. Mais attention de ne pas au fil de la discussion laisser une grande question en suspens: l'adhésion à la C.G.T. On croit souvent que le travailleur de lui-même va faire le pas. A part quelques exceptions les adhésions gagnées l'ont toutes été après les avoir sollicitées et resollicitées.

D'ici fin juin dans tous nos syndicats, ce sont des dizaines et des dizaines d'adhésions nouvelles que nous pouvons réaliser s'il y a la volonté collective du syndicat de bâtir la C.G.T. du changement.

RIBETRA Bernard,

Secrétaire Régional

COMMUNICATION DU BUREAU CONFEDERAL

Le Bureau Confédéral de la C.G.T. vient de déposer auprès du Président de la République un mémoire représentant un ensemble de propositions concrètes, importantes et pourtant limitées sur les questions les plus urgentes.

La C.G.T. considère que des mesures d'urgence doivent apporter, dès maintenant, une amélioration concrète aux travailleurs, dans les domaines sociaux les plus sensibles.

Par ailleurs, l'examen d'une série de dossiers doit commencer sans attendre assorti de mesures conservatoires en prévoyant un calendrier de négociations et des échéances raisonnables.

Les propositions avancées par la C.G.T. partent de la volonté d'observer une attitude coopérative à l'égard d'un Président et d'un gouvernement de gauche.

La C.G.T. attend de ce gouvernement qu'il prenne rapidement les mesures sociales les plus urgentes de sa compétence, agisse auprès du patronat pour favoriser des négociations positives, et donne lui-même l'exemple dans le secteur public et nationalisé.

I. UNE SITUATION DE MOUVEMENT.

Dans la situation actuelle, le gouvernement de gauche sera amené, en tout état de cause, à prendre des mesures immédiates. La C.G.T. a donné son opinion à l'égard de ce qu'elles devraient être, et appréciera leur contenu le moment venu.

De même, l'examen de certains dossiers doit s'engager à bref délai, là encore, la C.G.T. et ses fédérations se préparent à la négociation à partir des analyses et propositions qu'elles ont longuement réfléchi et concrétisé dans leurs programmes revendicatifs.

Cependant, il convient de tenir compte de l'évolution de la situation sous deux aspects essentiels :

° en premier lieu, nos interventions à l'égard du gouvernement de gauche, doivent tenir compte de l'attitude de coopération que nous entendons observer à priori, dans le respect de notre autonomie d'initiative et d'action d'organisation syndicale, et se situer sur un terrain constructif.

A l'égard des gouvernements qui se sont succédés depuis des décennies, nous avons, à juste titre, observé un comportement offensif, souvent accusateur, compte tenu des conséquences désastreuses de la politique qu'ils mettaient en oeuvre au bénéfice du grand capital. L'expression des revendications partait donc d'un constat de faillite que nous dénoncions avec le ton et les termes qui convenaient.

Nous nous trouvons aujourd'hui en présence d'un Président qui a été élu pour rompre avec cette politique et se déclare disposé à le faire avec son gouvernement. La C.G.T. a, et conserve son opinion sur ce que devrait être la composition d'un gouvernement d'union de la gauche. Pour le moment son interlocuteur est le gouvernement en place. Tout en réservant totalement leur droit d'apprécier en toute indépendance les actes et les décisions de ce gouvernement, les organisations de la C.G.T. ne peuvent, au départ, le rendre responsable du passif.

Cela conduira à évoquer les propositions et revendications que l'on présente, en termes de nécessités objectives, en fonction d'un constat de situation plaçant bien les responsabilités où elles sont, c'est-à-dire au niveau de la politique menée par la majorité battue le 10 Mai, et du comportement du patronat.

Par contre, à l'égard des patrons, les choses n'ont changé en rien. Ils portent la

responsabilité de la situation dont les conséquences pèsent lourdement sur les salariés, et il n'y a pas lieu de modifier notre attitude en ce qui les concerne.

° En second lieu, sans édulcorer en rien nos objectifs revendicatifs fondamentaux, il sera nécessaire de réfléchir aux mesures urgentes réalistes, à la fois substantielles et raisonnables qui peuvent et doivent être négociées avec le gouvernement.

Par ailleurs, les négociations à plus longue échéance qui doivent s'ouvrir rapidement, tiendront compte de la nécessité d'aboutir progressivement aux objectifs de fond, que se fixent la C.G.T. et ses fédérations.

En ce qui concerne les patrons, une série d'exigences doivent trouver un plein aboutissement dans les plus brefs délais, notamment en ce qui concerne la cessation des atteintes aux libertés, l'arrêt et la réparation des actes de répression, etc...

Pour l'immédiat, les revendications salariales, celles tendant aux conditions, à la durée du travail, etc... doivent être formulées avec la volonté d'aboutir à des résultats immédiats.

2. SE PRESENTER DE FACON COHERENTE DEVANT LE GOUVERNEMENT ET LES PATRONS.

Dans la situation présente, il est très souhaitable qu'une cohérence suffisante s'établisse entre les démarches émanant de la C.G.T., notamment en direction du gouvernement, qu'il s'agisse de la forme, ou du contenu.

Le Bureau Confédéral doit être reçu par le Premier Ministre à bref délai en vue de concrétiser (y compris par des discussions au niveau de différents ministères) l'échange de vues ayant eu lieu avec le Président de la République.

Il sera intéressant de tenir compte de l'évolution de ces discussions pour aider les fédérations à apprécier le ton et le contenu de leurs propres démarches auprès des ministères.

Toutefois, et notamment dans le secteur public et nationalisé, une série de demandes d'audience ont été adressées tout naturellement et ainsi que cela se fait par tradition auprès des ministères intéressés. Plusieurs rencontres vont se tenir dans les heures et les jours à venir.

Il est très souhaitable que ces démarches s'inspirent de l'esprit d'indépendance, de réalisme et de coopération indiqué plus haut, tout en visant à aboutir à des résultats concrets, sensibles et immédiats pour les travailleurs.

Par contre, il convient de réfléchir à la manière dont se feront les démarches émanant des entreprises, syndicat et UL vers les ministères.

Une série de dossiers urgents et d'importance nationale (par exemple: charbon, manufrance, entreprises ou industries menacées de casse) seront pris en compte en vue d'une négociation rapide, par la C.G.T. et les fédérations intéressées.

Mais chacun comprend que cela doit se faire avec un minimum de concertation et de coordination tout au moins au début.

Il n'est pas souhaitable de laisser s'accréditer l'idée que tout doit se régler au plan national et avec le gouvernement. L'action est, comme toujours à mener au plan des entreprises et sur le terrain. Les interlocuteurs sont aussi à ces niveaux qu'il s'agisse des patrons et chambres patronales ou de l'inspection du travail et des préfets. D'autre part, alors que le gouvernement ne fait que s'installer, un afflux excessif et désordonné d'interventions de partout, pourrait donner lieu à une interprétation négative de l'attitude de la C.G.T., ce qui n'est l'intention de personne.

Le Bureau Confédéral souhaite donc que toutes les propositions émanant des entreprises et visant à une demande d'audience ou de négociation fassent l'objet d'une information et d'une discussion avec le secteur de politique revendicative de la C.G.T. et la fédération intéressée, en vue de conseiller le syndicat sur la conduite à tenir et permettre au bureau confédéral d'assurer son rôle dans un moment un peu délicat.

Il ne s'agit en rien d'une censure ou d'une mise en cause de la liberté d'action de chaque organisation de la C.G.T. mais tout simplement d'une précaution pour une période de mise en route visant à ne pas disperser les efforts dans l'intérêt de tous.

De même, il conviendra d'organiser une concertation entre les secteurs du travail intéressés de la confédération et les fédérations, en vue d'établir les dossiers et de définir les modalités d'intervention en direction du patronat.

3. UN NOUVEAU STYLE DE DIRECTION.

Chacun comprend qu'à la situation nouvelle doit correspondre un style de direction nouveau.

Il doit reposer sur deux préoccupations essentielles :

I/ se donner les moyens de préparer, suivre et de faire face jour après jour aux exigences de la négociation.

Par la force des choses, notre mouvement s'est plus adapté depuis de longues années, aux exigences de la lutte contre des gouvernements à priori hostiles, qu'à celles d'une négociation qui nous était refusée.

Celles-ci implique une grande disponibilité, une faculté d'étude et d'analyse, une capacité d'adaptation rapide à une situation qui évolue très vite.

Les directions syndicales auront à prendre en compte ces exigences, à dégager les moyens et les militants nécessaires, à réfléchir à des méthodes de travail privilégiant la réaction rapide, au jour le jour, en fonction des développements de la négociation avec le gouvernement et avec les patrons.

2/L'adaptation à une situation nouvelle dans laquelle la négociation prendra une place que nous n'avons pas connue depuis longtemps n'implique en rien l'abandon de l'action syndicale de masse.

Il est décisif que les travailleurs soient informés au jour le jour, de l'évolution des discussions, connaissent l'opinion de la C.G.T. sur les perspectives qu'elles ouvrent, débattent des mesures, revendications, propositions qu'elle défend dans la négociation.

A partir de cette information et du débat démocratique avec les travailleurs, leur intervention directe sera indispensable. Les formes de cette intervention tiendront compte de la situation nouvelle. Elles ne seront pas de même nature à l'égard d'un gouvernement que l'on ne peut tenir pour responsable de la gestion passée, qu'à l'égard d'un patronat qui n'a pas changé.

Il faut se convaincre que l'intervention de masse des travailleurs sous des formes auxquelles il convient de réfléchir en faisant preuve de la plus grande capacité d'initiative et d'ingéniosité sans renoncer à aucune, demeure l'élément essentiel pour aboutir à des résultats positifs.

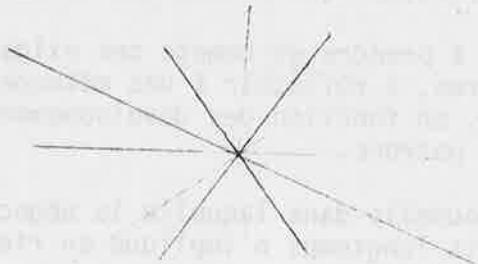
La négociation ne peut donc en aucun cas conduire à la passivité des travailleurs. Il convient au contraire de les responsabiliser pleinement en leur montrant qu'ils détiennent par leur action sous des formes appropriées, la possibilité d'influer de façon décisive sur ce qui sera possible dans l'immédiat et sur ce qui s'engage pour le proche avenir.

De ce point de vue, il est plus que jamais indispensable d'insister sur la nécessité d'une C.G.T. forte, de puissants syndicats dans les entreprises.

Tous les moyens de propagande, de diffusion de masse de la VO doivent être mis en oeuvre à l'appui d'une campagne ardente et organisée de placement massif de la carte syndicale.

Toutes ces indications correspondent à l'appréciation portée par le Bureau Confédéral en fonction de la situation actuelle, et en se réservant d'adapter son attitude aux évolutions qui pourront se produire, parfois au jour le jour.

PARIS, 1e 27 Mai 1981.



////////////////////
 L E G I S L A T I V E S
 //////////////////////

~~INTERVIEW DE BERNARD RIBEIRA A LA TELE REGIONALE~~

~~LE 2 JUIN 1981 - DUREE 2 MINUTES~~

QUESTION: Quelle est la position de la C.G.T. à 15 jours des élections législatives ?

REPONSE:

Le 10 mai un espoir est né, grâce en partie aux luttes menées par les travailleurs avec la C.G.T. Il faut que cet espoir se concrétise dans le sens des changements souhaités par ceux qui vivent de leur travail.

Aujourd'hui la FRANCE est malade: malade du chômage, de la hausse des prix, de la casse des industries, du gâchis, du mal vivre.

Il faut éliminer les porteurs de germes de ces maladies. Les porteurs de germes sont les députés de droite. Il faut donc battre la droite les 14 et 21 JUIN et mettre à la place des hommes et des femmes qui ont toujours été aux côtés des travailleurs en lutte.

Des hommes et des femmes qui auront sur le terrain et à l'Assemblée le même langage.

Des hommes et des femmes qui soient l'émanation de toutes les composantes de la gauche, comme nous souhaitons que toutes les composantes de la gauche soient représentées au gouvernement.

C'est une sécurité supplémentaire pour le changement.

C'est une sécurité supplémentaire pour que le changement soit durable.

QUESTION: Qu'attendez-vous du nouveau parlement?

REPONSE :

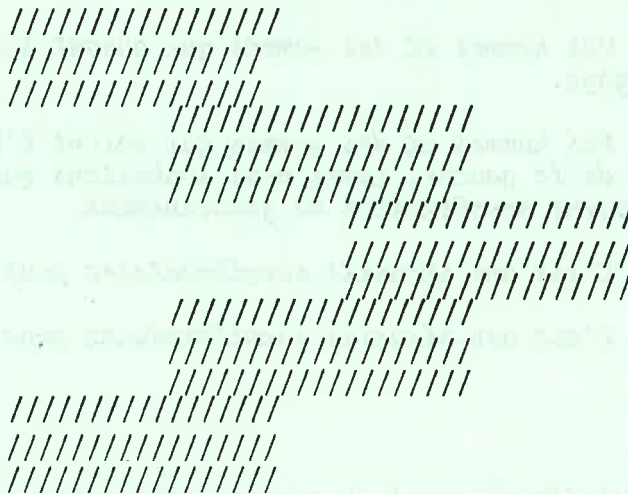
Que des mesures efficaces soient prises et que des ressources soient affectées à notre Région, pour permettre son plein développement.

Des dossiers sont en suspens, il s'agit de la CERAVER, de LOGABAX, du charbon avec les BASSINS DE CARMAUX et DECAZEVILLE, du textile, de l'habillement, des cuirs et peaux, du papier carton.

Nous voulons aussi des assemblées régionales plus représentatives et plus démocratiques. Plus de représentativité et plus de démocratie au niveau régional, cela passe en premier par plus de libertés, plus de droits nouveaux au niveau des entreprises.

L'atteinte aux libertés est un frein au développement de la démocratie,

Et sans démocratie, on ne peut pas parler de changement.



TARNMINEURS CARMAUX - ELECTIONS COMMISSIONS PARITAIRES LOCALES 17 ET 19 MARS 1981.

Inscrits	1898	Votants	1723	Exprimés	1668
C.G.T.	1 007	63,61 %		- 1,53 %	
FO	607				
CFTC	54				

ADHESIONS NOUVELLES AU 30 MAI			PLACEMENT VO ET COMPARAISON	
DEPUIS 1ER JANVIER 1981			SUR LE DEBUT DE L'ANNEE	
ARIEGE	390	6 bases	271	- 16
AVEYRON	258	5 bases	238	+ 15
GERS	205	5 bases	116	+ 21
LOT	164	8 bases	194	+ 7
HAUTES-PYRENEES	493	5 bases	556	-199 (-260 intégrées chez SOULE à BAGNERES-)
HAUTE-GARONNE	1490	23 bases	1559	+109
TARN	71		584	+ 51
TARN-et-GARONNE			126	+ 3
TOTAL	3071	52	3644	- 9
<u>MAI 1980</u>	2640	46		

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL
MIDI-PYRENEES

DU 15 JUIN 1981

INTERVENTION DE LA DELEGATION CGT
SUR LE BILAN DU PLAN SUD-OUEST

On nous demande aujourd'hui de faire un bilan sur l'exécution de ce qui est indûment appelé le "Plan" de développement du Sud-Ouest.

Il nous faut tout d'abord dire le bien que nous pensons du document préparé par le cabinet du CESR. Voilà un travail d'enquête intelligent et sérieux qu'il faudrait poursuivre et dont il faudrait s'inspirer dans l'avenir.

La qualité de ce document nous fait d'autant plus regretter qu'il n'ait eu à s'appliquer qu'à quelque chose qui ne peut en aucun cas être considéré comme un véritable plan économique, ce que nous avons déjà, d'ailleurs, dénoncé dès le départ.

On peut même dire que l'étude menée par le CESR apporte une illustration particulièrement parlante à ce que nous avons affirmé: ce prétendu plan n'est guère plus qu'un catalogue de mesures disparates, assorties certes de quelques crédits, mais qui sont issues d'initiatives variées, d'un intérêt économique inégal et souvent d'ailleurs indépendantes du Plan voir antérieur au discours de MAZAMET.

La cohérence de l'ensemble est inexistante: on a même l'impression qu'on a ici raccroché à la hâte et artificiellement à quelques "grandes orientations" une série de réalisations qu'on a annexées, au "plan sud-ouest", quelquefois sans demander l'avis de leurs initiateurs.

Il est ainsi assez cocasse de lire la lettre de tel promoteur d'un projet de formation ou de recherche qui déclare ne pas avoir encore bien compris par quel biais ce projet est concerné par le plan Sud - Ouest.

Nous considérons donc que, même si nombre des mesures répertoriées dans ce catalogue ne sont pas sans intérêt, ce Plan Sud-Ouest est caduc et qu'il n'est que temps de mettre au point et de réaliser un véritable plan de développement économique de Midi-Pyrénées dans le cadre d'une véritable planification nationale.

Les changements politiques survenus en cette période à la tête du pays, changements que les travailleurs, avec la C.G.T., sont en droit de considérer comme leur victoire, doivent dans ce domaine également permettre d'envisager une politique nouvelle qui répondrait véritablement aux revendications de cette région et de ses travailleurs et dont pour notre part nous avons déjà à plusieurs reprises tenté de définir quelques grandes lignes:

Comment en effet parler de développement régional sans mettre au point une politique d'ensemble de l'énergie tendant à tirer partie à fond de toutes les potentialités régionales: avec l'équipement complet de tout le potentiel hydroélectrique autrement que par le seul biais de quelques microcentrales laissées à l'initiative privée; avec la poursuite et le développement de l'exploitation charbonnière dans le TARN et l'AVEYRON; avec un plan cohérent et audacieux de l'exploitation de l'énergie solaire, de la géothermie et de la biomasse qui soit autre chose qu'un bricolage sans ambition; et avec, seulement dans ce cadre là, le recours possible dans notre Région à l'énergie nucléaire.

Comment parler de développement régional si l'on ne se donne pas de perspectives sérieuses et à long terme en matière de construction aéronautique civile et en matière d'industrie informatique, électronique ou chimique.

Comment parler de développement régional si l'on ne met pas en place un vrai plan de sauvegarde voire d'expansion de nos industries dites traditionnelles, textile, habillement, cuir, papeterie.

Comment parler de développement régional tant que notre appareil de Recherche Fondamentale et appliquée sera victime de restrictions budgétaires et devra pour survivre adapter et soumettre de plus en plus son activité aux seuls choix de la stratégie industrielle de l'industrie privée.

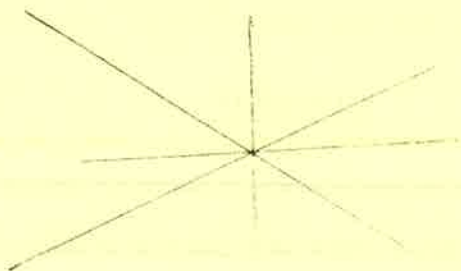
Comment parler de développement régional si l'on ne prend pas des mesures cohérentes et d'ampleur pour rattrapper notre retard en matière d'équipement publics de tous ordres et si l'on ne met pas fin au démantèlement de nos services publics.

Comment parler de développement régional si l'on ne prend pas en compte, avec la volonté d'y porter remède le fait que notre Région est une des dernières du pays en matière de niveau des salaires.

C'est de tout cela entre autres choses, car il y aurait eu bien d'autres pistes à évoquer que nous devrions avoir à débattre sérieusement et à fond dans les prochains mois pour que, dans le domaine du développement économique régional comme dans les autres, les travailleurs ne soient pas frustrés de la victoire qu'ils ont remportée le 10 MAI.

J'ajoute que ce débat devra se mener dans le cadre d'une structure régionale améliorée, démocratisée, aux pouvoirs élargis, aux moyens accrus.

Pour notre part, nous sommes prêts à participer à ce débat le plus rapidement possible mais nous attendons également que soient donné aux organisations syndicales des salariés tous les moyens qui leur sont nécessaires pour qu'elles puissent prendre toute leur place et toutes leurs responsabilités en ce domaine.



FORMATION-----INFORMATION-----INFORMATION-----INFORMATION-----INFORMATION-----

COPIE DU TELEGRAMME QUE NOUS AVONS FAIT PARVENIR LE 17 AVRIL 1981 AU SYNDICAT
C.G.T. MINEURS DE LADRECHT 30100 ALES

LE COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES, APPORTE SON SOUTIEN TOTAL A LA LUTTE
QUE VOUS MENEZ POUR S'OPPOSER A LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE D'ABANDON
DU CHARBON FRANCAIS ET EXIGER L'UTILISATION MAXIMUM DES RESSOURCES NATIONALES.

CETTE LUTTE EXEMPLAIRE, CREDIBLE DANS L'OPINION PUBLIQUE MONTRE QU'IL EST URGENT
DE CHANGER VRAIMENT DE POLITIQUE. ELLE AIDE DANS LE MOMENT PRESENT, A MIEUX
FAIRE PRENDRE EN COMPTE LES OBJECTIFS ET MOYENS CONTENUS DANS LE PROGRAMME DE
LA C.G.T. ON NE PEUT PAS DISSOCIER LES OBJECTIFS ET LES MOYENS, CAR SANS MOYEN
POUR FAIRE ABOUTIR CES OBJECTIFS IL N'Y A PAS VOLONTE DE CHANGEMENT.

NOUS SAVONS ICI EN MIDI-PYRENEES, NOTAMMENT AVEC LA FERMETURE DES MINES DE
DECAZEVILLE QUE GAUCHE ET CHANGEMENT SONT LOIN D'ETRE SYSTEMATIQUEMENT SYNONYMES.

DES UNIONS DEPARTEMENTALES DE NOTRE REGION VOUS ONT DEJA MANIFESTE LEUR
SOLIDARITE FINANCIERE. NOUS ALLONS INTENSIFIER NOTRE EFFORT DANS CE SENS
POUR QUE VOTRE LUTTE SOIT VICTORIEUSE.

NOUS SERONS DES VOTRES LA SEMAINE PROCHAINE.

RIBEIRA Bernard
Secrétaire Régional

////////////////////////////////////
Pour aider financièrement la lutte des MINEURS de LADRECHT,
jusqu'à la victoire, le COMITE REGIONAL et les HUIT UNIONS DEPARTEMENTALES de la
REGION, versent la somme mensuelle de 10 000 FRF.

Dans les corporations de MIDI-PYRENEES d'autres initiatives
sont prises en particulier chez les MINEURS de CARMAUX et AIR FRANCE à TOULOUSE

.....

NECROLOGIE

LE PERE DE HENRI ET PIERRE GENSOUS EST DECEDE LE 2 JUIN DES SUITES D'UNE LONGUE MALADIE. AU NOM DU COMITE REGIONAL, Bernard RIBEIRA A ADRESSE SES PLUS SINCERES CONDOLEANCES A HENRI ET PIERRE ET TOUTE SA SYMPATHIE A LEUR FAMILLE.

COPIE DE LA LETTRE ADRESSEE A MONSIEUR LE RECTEUR D'ACADEMIE DE TOULOUSE
CONCERNANT LES PROBLEMES DE L'ENSEIGNEMENT

Toulouse, le 25 MAI 1981.

à Monsieur le Recteur d'Académie,

Monsieur le Recteur,

Dans la dernière période, le COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES, est intervenu auprès de vos services au sujet de la rentrée scolaire 1981, des fermetures de classes et suppressions de postes, de la formation en alternance, de la carte scolaire, de l'université (CICT, suppression d'enseignements, loi sauvage), de la formation professionnelle.

A l'occasion des changements qui interviennent depuis le 10 Mai dernier à la Direction de l'Etat, nous avons l'honneur de vous faire part :

- 1) des mesures immédiates que nous souhaitons voir prendre par vos services.
- 2) de nos propositions en ce qui concerne le collectif budgétaire 1981.

- a)
 - ° la suspension des fermetures prévues par les cartes scolaires arrêtées pour la Rentrée 1981/1982,
 - ° la redéfinition des cartes scolaires prenant en compte les véritables besoins sur la base d'une large consultation des enseignants, des parents, des syndicats, des travailleurs.

A ce sujet, nous renouvelons notre exigence: la participation de la C.G.T. en tant qu'Organisation interprofessionnelle à la Commission Académique de la carte scolaire, ainsi que dans toutes les instances qui délibèrent des problèmes de l'enseignement.

° l'abrogation de l'ensemble des mesures ségrégatives et discriminatoires prises dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche et de la Loi Sauvage.

- b) Collectif budgétaire 1981. Il doit, à nos yeux, tout à la fois, permettre:
 - ° des premières mesures en vue d'une augmentation substantielle des bourses et des mesures spécifiques pour les enfants de chômeurs,
 - ° les ouvertures de classes et les créations de postes pour faire face à la Rentrée 1981,
 - ° la garantie de l'emploi des maîtres-auxiliaires et leur titularisation,
 - ° une revalorisation des professions de l'Enseignement, conduisant à une amélioration de la qualité de l'Enseignement,
 - ° un accueil maximum des jeunes dans les structures publiques de formation,

Nous insistons sur l'importance de l'Education Physique à l'Ecole qui constitue une dimension essentielle de la formation et de l'épanouissement de la personnalité de chacun, ce qui exige, impérativement, de donner à l'Ecole les moyens d'une politique conséquente en ce domaine.

-Concernant la Formation Professionnelle initiale:

- ° refonte du plan quinquennal de formation,
- ° mise en place d'un plan d'urgence pour les L.E.P. avec lancement d'une campagne de recrutement pour la Rentrée 1981/1982.

Pour la définition et l'application des nouvelles mesures, il est nécessaire de démocratiser à la fois les grands conseils: C.S.E.N., C.E.G.T., C.N.E.S.S.E.R.. et les conseils d'établissements, dans le sens d'une représentation majoritaire des usagers: enseignants, élèves, étudiants, représentants des travailleurs, parents et d'y établir

.../...

BULLETIN REGIONAL N° 33 - MAI 1981

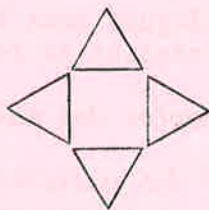
les libertés syndicales.

Voilà selon la C.G.T. le sens des premières mesures à prendre qui ne sont pas exhaustives.

Nous souhaitons et nous nous tenons prêts, Monsieur le Recteur d'Académie, à répondre à toute proposition de rencontre de votre part pour expliciter nos revendications et propositions.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur d'Académie, l'expression de nos sentiments distingués.

RIBEIRA Bernard,
Secrétaire Régional.



---AUGMENTATION ANNUELLE DES PRIX---

<u>ANNEE</u>	<u>INDICES INSEE</u>	<u>C.G.T.</u>
1971	5,5	7,5
1972	6,5	9,3
1973	8,5	11,5
1974	15,2	17,4
1975	9,6	14,2
1976	9,9	12,6
1977	9	11,1
1978	9,7	12
1979	11,8	13,1
1980	13,6	15,6

LA C.G.T. COMMUNIQUE :

INDICE DES PRIX

AVRIL 1981

Pour le mois d'AVRIL 1981, l'indice des prix de la C.G.T. s'élève à 313,9 (base 100 : Janvier 1972), soit 355,9 base 100 en 1970.

Soit une augmentation de :

- + 1,3 % par rapport au mois de Mars 1981;
- +15,7 % par rapport au mois d'Avril 1980;
- + 5,5 % par rapport au 1er Janvier 1981.

<u>INDICE PAR POSTE</u>	<u>augmentation en avril 1981</u>		<u>aug.par rapport à avril 80</u>
Alimentation	318,1	1,6	15,1
Habillement	363,7	2,3	14,1
Habitation	309,1	1,4	20,6
Hygiène-Santé	283,9	0,8	13,6
Transports télécom.	270,0	0,6	13,8
culture loisirs	336,0	0,2	10,6
	<u>313,9</u>	<u>1,3</u>	<u>15,7</u>

EMPLOI MARS 1981

Il y a 67 132 demandes d'emplois fin MARS 1981.

Parmi ces demandes 56,5 % sont des femmes
41,1 % des jeunes de moins de 25 ans

Il y a en MIDI-PYRENEES 1 offre pour 21 demandes.

L'ancienneté moyenne des demandes en fin de mois s'élève à 266 jours.

Il y a eu 1696 licenciements pour motif économique
+ 46 % par rapport à FEVRIER + 102 % sur MARS 1980.

Nombre de journées de chômage partiel -

35 198 multiplié par 5 par rapport à l'an dernier.

Demandes en fin de Mois de MARS

ARIEGE	4 143	LOT	3 422	3 422
AVEYRON	5 968	HAUTES-PYRENEES	7 013	
HAUTE-GARONNE	28 075	TARN	9 446	
GERS	3 875	TARN-et-GARONNE	5 190	

MIDI-PYRENEES 67 132 + 13,3 % par rapport à MARS 1980

.../...

EMPLOI 1980

(Les indications mentionnées émanent de la Direction Régionale de l'Emploi MIDI-PYRENEES)

EVOLUTION DES DEMANDES D'EMPLOI EN FIN DE MOIS, MOIS PAR MOIS EN 1979 et 1980 -

	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>évolution</u>
JANVIER	57 081	63 197	+ 10.7
FEVRIER	56 397	61 163	+ 8.5
MARS	54 498	59 256	+ 8.7
AVRIL	53 496	56 590	+ 5.8
MAI	51 680	55 262	+ 6.9
JUIN	50 890	53 890	+ 5.9
JUILLET	52 064	55 130	+ 5.9
AOUT	54 305	57 623	+ 6.1
SEPTEMBRE	57 924	62 326	+ 7.6
OCTOBRE	61 470	66 154	+ 7.6
NOVEMBRE	62 443	67 694	+ 8.4
DECEMBRE	63 179	67 684	+ 7.1
MOYENNE	56 286	60 497	+ 7.5

PART DES FEMMES PARMI LES DEMANDES D'EMPLOI

	<u>-de 25 ans</u>	<u>25 à 39 ans</u>	<u>40 ans et +</u>	<u>TOTAL</u>
JANVIER	65.8	61.6	42.8	58.2
FEVRIER	66.2	62.2	43.1	58.6
MARS	66.6	62.0	43.2	58.7
AVRIL	66.5	62.1	42.7	58.4
MAI	66.4	62.4	42.6	58.3
JUIN	66.1	61.9	42.7	58.0
JUILLET	65.6	61.3	42.4	57.8
AOUT	64.3	60.5	42.2	57.1
SEPTEMBRE	64.6	60.9	42.3	57.9
OCTOBRE	64.7	61.3	43.3	58.5
NOVEMBRE	64.3	60.7	43.2	58.0
DECEMBRE	63.4	59.7	42.8	57.1

REPARTITION DES DEMANDES D'EMPLOI EN FIN DE MOIS PAR AGES

	<u>MARS 1980</u>	<u>JUIN 1980</u>	<u>SEPTEMBRE 1980</u>	<u>DECEMBRE 1980</u>
- de 25 ans	41.3	40.3	46.4	46.7
+ de 25 ans	58.7	59.7	53.6	53.3

BULLETIN REGIONAL N° 33 - MAI 1981

DEMANDES D'EMPLOI EN FIN DE MOIS PAR QUALIFICATION

	JUIN 1980			DECEMBRE 1980		
	H	F	T	H	F	T
NON PRECISE	146	180	326	208	203	411
MANOEUVRES	1 564	1 032	2 596	1 925	1 126	3 051
OUVRIERS SPECIALISES	4 444	4 335	8 779	5 276	4 599	9 875
OUVRIERS QUALIFIES	7 446	2 084	9 530	10 189	3 164	13 353
EMPLOYES NON QUALIFIES	1 788	8 006	9 794	2 458	10 553	13 011
EMPLOYES QUALIFIES	4 401	14 370	18 771	5 701	17 675	23 376
AGENTS DE MAITRISE, TECHNICIENS	1 312	682	1 994	1 721	762	2 483
CADRES	1 535	565	2 100	1 544	580	2 124
TOTAL	22 636	31 254	53 890	29 022	38 662	67 684

DEMANDES ENREGISTREES PAR SEXE ET PAR AGE EN 1980

	TOUS AGES		MOINS DE 25 ANS	
	TOTAL	DONT FEMMES	TOTAL	DONT FEMMES
ARIEGE	7 577	3 792	4 251	2 280
AVEYRON	10 897	5 685	6 703	3 798
HAUTE-GARONNE	47 758	22 197	24 020	12 043
GERS	7 138	3 757	4 311	2 411
LOT	6 025	3 070	3 435	1 885
HAUTES-PYRENEES	12 540	6 642	7 375	4 052
TARN	15 448	7 480	9 379	4 692
TARN-ET-GARONNE	8 178	4 023	4 726	2 424
MIDI-PYRENEES	115 561	56 646	64 200	33 585

LES DEMANDES ENREGISTREES PAR MOTIF D'INSCRIPTION EN 1980.

	LICENCIEMENTS	FINS DE CONTRAT	PREMIERES ENTREES	AUTRES	TOTAL
ARIEGE	2 046	2 476	1 184	1 871	7 577
AVEYRON	2 276	3 755	2 263	2 603	10 897
HAUTE-GARONNE	12 123	13 593	7 840	14 202	47 758
GERS	1 828	2 611	1 216	1 483	7 138
LOT	1 548	2 174	909	1 394	6 025
HAUTES-PYRENEES	2 309	5 480	1 541	3 210	12 540
TARN	3 281	5 419	2 941	3 807	15 448
TARN-et-GARONNE	1 914	2 730	1 325	2 209	8 178
MIDI-PYRENEES	27 325	38 238	19 219	30 779	115 561

NOMBRE DE LICENCIEMENTS POUR MOTIF ECONOMIQUE PAR ACTIVITE ET DEPARTEMENT

(voir tableau ci-après)

NOMBRE DE LICENCIEMENTS POUR MOTIF ECONOMIQUE PAR ACTIVITE

Région Midi-Pyrénées

par département

ACTIVITES ECONOMIQUES	ARIEGE	AVEYRON	HAUTE-GARONNE	GERS	LOT	HAUTES-PYRENEES	TARN	TARN-ET-GARONNE	MIDI-PYRENEES
Agriculture	70	31	121	63	30	20	45	15	395
Eau, gaz, électricité, distribution urbaine			3			2			5
Pétroles et carburants liquides									
Combustibles minéraux solides									
Extraction minerais divers, matériaux de construction	3	61	7			4		4	68
Production des métaux	8	100	69				3	64	179
Première transformation des métaux		6	270	1	2	1	67	1	83
Mécanique générale	14	6	103	5	16	21	25	8	363
Construction de machines	22	13	110	202	5	104	9	13	218
Construction électrique	10	6	106	8	5	19	25	15	461
Industrie du verre, céramique, matériaux de construction	9							3	166
Bâtiment et travaux publics	137	199	976	96	66	203	535	111	2 323
Industrie chimique, caoutchouc		3	42			87	10	5	147
Industries agricoles et alimentaires	4	31	143	69	21	23	32	59	373
Industrie textile	458	1	7			4	395	4	863
Habillement et travail des étoffes	104	196	576	29	7	9	98	58	1 077
Cuirs et peaux		103	26		8	27	377	158	699
Industrie du bois et de l'ameublement	10	43	42	15	14	35	24	195	288
Papier-carton		16	37				2	3	58
Industrie polygraphique	19	9	61	10	5	3	3	29	139
Industries diverses	11	36	71	3			41	52	2 214
Transports	2	18	153	9	11	35	28	34	290
Commerces agricoles et alimentaires	8	58	104	21	18	38	38	23	308
Commerces non alimentaires	179	174	1 959	154	95	203	304	193	2 361
Banques, assurances, agences	2	6	71	5	11	15	11	37	158
Spectacles	3	10	25			4			42
Hygiène et services domestiques	17	14	66	2	2	23	20	18	162
Professions libérales	24	44	85	19	7	70	33	18	300
TOTAL	1 114	1 184	4 333	711	323	941	2 125	1 021	11 752

LICENCIEMENTS AUTORISES POUR MOTIF ECONOMIQUE PAR DEPARTEMENT

Services concernés	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	MIDI-PYRENEES
TRAVAIL	1 042	1 140	4 103	642	282	909	2 055	982	11 155
TRANSPORT	2	13	109	6	11	16	25	27	209
AGRICULTURE	70	31	121	63	30	16	45	12	388
TOTAL	1 114	1 184	4 333	711	323	941	2 125	1 021	11 752

LICENCIEMENTS D'ORDRE ECONOMIQUE -service Travail)

1 - Répartition par sexe

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septem.	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Hommes	395	475	473	533	536	595	719	385	540	604	725	710	6 690
Femmes	198	259	339	318	463	430	532	176	381	453	512	404	4 465
TOTAL	593	734	812	851	999	1 025	1 251	561	921	1 057	1 237	1 114	11 155

2 - Répartition par âge

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septem.	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
- de 25 ans	90	162	217	112	230	175	236	125	223	203	292	246	2 311
25 à 49 ans	348	447	486	434	580	593	716	339	500	609	695	651	6 398
50 ans et +	155	125	109	305	189	257	299	97	198	245	250	217	2 446
TOTAL	593	734	812	851	999	1 025	1 251	561	921	1 057	1 237	1 114	11 155

NOMBRE DE JOURNEES DE CHOMAGE PARTIEL INDEMNISEES

Région Midi-Pyrénées

par département

ACTIVITES ECONOMIQUES	ARIEGE	AVEYRON	HAUTE-GARONNE	GEARS	LOT	HAUTES-PYRENEES	TARN	TARN-ET-GARONNE	MIDI-PYRENEES
Agriculture			724						724
Eau, gaz, électricité, distribution urbaine									23
Pétroles et carburants liquides									100
Combustibles minéraux solides									7 878
Extraction minerais divers, matériaux de construction									5 960
Production des métaux									3 191
Première transformation des métaux		7 538		20					26 422
Mécanique générale	50	507	1 771	100	340				5 487
Construction de machines		647	2 031		2 788				1 229
Construction électrique			13 986		283		230	844	538
Industrie du verre, céramique, matériaux de construction		787	3 579		4 857				2 291
Bâtiment et travaux publics	354		190		50		700		44 739
Industrie chimique, caoutchouc			524		14		115		9 207
Industries agricoles et alimentaires		1 289	184		385		12		22 856
Industrie textile	9 983	9 633	803				24 045	1 562	6 065
Habillement et travail des étoffes	269		6 428	8	435		505	200	1 736
Cuirs et peaux	160	3 756	596		2 484		15 820	162	14
Industrie du bois et de l'ameublement	1 595	1 112	559	108	1 113		2 025		18 249
Papier-carton			88				53		217
Industrie polygraphique			14						3 743
Industries diverses			497						926
Transports			22						15
Commerces agricoles et alimentaires		5	36						4 534
Commerces non alimentaires			469						419
Banques, assurances, agences									
Spectacles									
Hygiène et services domestiques	144	4 264	38						
Professions libérales	120		299						
TOTAL	12 775	29 538	32 838	2 030	13 014	4 354	61 294	10 717	166 560

TRAVAIL TEMPORAIRE

Dans la Région MIDI-PYRENEES, 87 entreprises ou agences sont recensées par les services de l'inspection du travail, au 31 DECEMBRE 1980. Leur nombre s'est accru d'une façon importante ces dernières années puisque de 1977 à 1980, on note une progression de 81 %.

Nombre d'établissements de travail temporaire :

1977 : 48

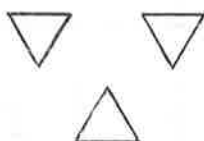
1979: 74

1978 : 54

1980: 87

LE TRAVAIL TEMPORAIRE PAR DEPARTEMENT

	Nbre d'établissements au 31.12.1980	Nbre de missions	Durée totale prévisible des missions en semaines	Durée moyenne prévisible des missions en semaines
ARIEGE	4	1 944	15 453	8.0
AVEYRON	5	1 428	5 738	4.0
HAUTE-GARONNE	56	35 953	133 967	3.7
GERS	-	-	-	-
LOT	1	97	88	0.9
HAUTES-PYRENEES	14	5 750	26 226	4.6
TARN	5	3 190	9 321	2.9
TARN-ET-GARONNE	2	838	1 769	2.1
MIDI-PYRENEES	87	49 200	192 562	3.9



L'ETUDE COMPTABLE ET FINANCIERE :

UN OUTIL UTILE AUX TRAVAILLEURS

(lettre adressée aux Secrétaires
Généraux d'UD - Aux Secrétaires
de Profession)

Le 27 Novembre 1979, je vous rappelais la nécessité de l'information économique de nos syndicats, par le fonctionnement régulier des Comités d'Entreprise en ce domaine.

J'insistais également sur la responsabilité des Comités d'Entreprise dans l'exercice de leur rôle économique avec une plus grande efficacité et dans un rapport plus étroit avec la lutte syndicale.

Enfin, je vous précisais l'importance de la mission confiée à l'Expert-Comptable choisi par le Comité d'Entreprise pour l'examen annuel des comptes des Sociétés, et la nécessaire qualité de ses prestations.

Depuis une année, sous la responsabilité de J.L. MOYNOT et de L. MASCARELLO, le Bureau Confédéral a approfondi ces questions fondamentales.

En Septembre 1980, les travaux conduits par eux conjointement avec les deux secteurs confédéraux (Comités d'Entreprise et Economique), les Fédérations concernées et les Comités Régionaux ont débouché sur une étude publiée dans "LE PEUPLE" 1095 du 16 Novembre 1980, sous le titre : "L'ETUDE COMPTABLE ET FINANCIERE: UN OUTIL UTILE AUX TRAVAILLEURS".

Jean-Louis MOYNOT, dans son introduction, écrit: "EN SEPTEMBRE 1979, NOUS AVONS PARLE DES RAISONS DE FOND DE L'IMPORTANCE RENOUVELEE DE LA CAPACITE DES SYNDICATS ET DES COMITES D'ENTREPRISE DE SE CONFRONTER A LA GESTION CAPITALISTE DES ENTREPRISES".

En date du 13 Mars 1981, J.L. MOYNOT et L. MASCARELLO ont concrétisé leurs travaux et leurs échanges avec nos amis, Experts-Comptables recommandés par la C.G.T., par la création d'un "GROUPEMENT DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES EXPERTS-COMPTABLES". Ce Groupement est constitué paritairement Syndicat/Expert-Comptables.

Notre ami:

Jean MAYNIE, Expert-Comptable inscrit, Commissaire aux Comptes, inscrit par la Cour d'Appel de TOULOUSE,
3, rue Mirepoix 31 000 TOULOUSE (61) 23.42.62

investi de notre confiance depuis plusieurs années, fait évidemment partie de ce Groupement.

Nous vous conseillons donc, à nouveau et avec insistance, de désigner Jean MAYNIE pour l'examen économique des comptes 1980. Ses intervention sont suffisamment connues par leur qualité technique et leur apport à la lutte des travailleurs.

Ce sont là les raisons pour lesquelles les syndicats FO, lorsqu'ils deviennent majoritaires aux CE lui retirent la mission qui lui avait été confiée, pour s'aligner sur la politique sociale de l'U.I.M.M. (Union des Industries Métallurgiques et Minières), fer de lance du CNPF et successeur du Comité des Forges.

.../...

Au sujet de celui-ci, j'estime nécessaire de vous rappeler ce qu'écrivait Henri KRASUCKI, Secrétaire de la C.G.T., dans "LA VIE OUVRIERE" du 31 MARS 1980:

"C'EST CE COMITE DES FORGES, ET AVEC LUI L'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION PATRONALE D'ALORS, QUI SOMBRA DANS LA COLLABORATION AVEC L'OCCUPANT, MIT A SA DISPOSITION TOUTE L'INDUSTRIE FRANCAISE, LES USINES, LUI LIVRA LES OUVRIERS EN FRANCE MEME, ET PARMI EUX LES SEPT CENT MILLE DEPORTES DE FORCE EN ALLEMAGNE. DE CETTE TRAHISON, IL S'ENRICHIT HONTEUSEMENT".

Notre Camarade KRASUCKI soulignait, rejoignant notre analyse d'aujourd'hui :

"LES TEMPS CHANGENT, LES METHODES S'ADAPTENT, ELLES SE PERFECTIONNENT AUSSI. MAIS C'EST LA MEME MENTALITE, ON CONTOURNE OU ON VIOLE LES LOIS SOCIALES, ON SANCTIONNE, ON PERSECUTE, ON PAIE DES MILICES PRIVEES OU UNE ARMEE DE PRETENDUS PSYCHOLOGUES DENUES DE SCRUPULES ET CE SONT CES GENS-LA QUI PARLENT DE VIOLENCE A PROPOS DE L'ACTION SYNDICALE".

Au niveau de l'information économique des Comités d'Entreprises, l'insistance que nous portons à faire appel à Jean MAYNIE prend-là toute sa valeur.

Recevez, Chers Camarades nos fraternelles salutations.

Bernard RIBEIRA
Secrétaire Régional



**UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS C.G.T.
DE SEINE-MARITIME**

**MAISON DES SYNDICATS C.G.T.
38, RUE DU RENARD, 76000 ROUEN**

**C.G.T.
F.S.M.**

Monsieur RIBIERA Bernard
COMITE REGIONAL C.G.T.
BOURSE DU TRAVAIL
19, Place Saint-Sernin
31070 TOULOUSE

ROUEN, le 5 MAI 1981

Cher Camarade,

L'Union Départementale des Syndicats C.G.T de Seine-Maritime, organise depuis de nombreuses années, des centres de vacances pour les enfants des Travailleurs de notre région durant les périodes d'Eté, de Février et de Pâques.

En 1980, près de 3.500 Enfants ont bénéficié de tels séjours dans une vingtaine de centres répartis dans différents départements.

Ayant fait l'acquisition d'un centre de vacances à MAYREGNE (Hte Garonne: 31110 BAGNERES DE LUCHON), nous recherchons actuellement des organismes et des municipalités qui organiseraient éventuellement des classes de neige ou des classes vertes.

Ce centre peut recevoir 80 Enfants, plus le personnel d'encadrement et de service, et nous avons le matériel disponible pour l'organisation de deux salles de classe de 30 Enfants chacune.

Des skis et des chaussures en quantité peuvent équiper tous les enfants ou grandes personnes qui séjourneraient à MAYREGNE.

Nous désirons que ce centre puisse fonctionner le plus possible et serve à l'ensemble des organisations ouvrières ainsi qu'aux municipalités.

C'est pourquoi, nous te demandons s'il te serait possible de recevoir des camarades de Rouen pour voir ensemble l'utilisation de MAYREGNE par des organismes ou des municipalités de ta région. Voudrais-tu pour ce rendez-vous nous indiquer deux dates différentes, nous te ferions connaître, par retour de courrier, celle que nous retenons.

Sachant que tu comprendras l'importance de cette rencontre, et dans l'attente de te lire,

Reçois, Cher Camarade, nos salutations amicales.

LE SECRETAIRE GENERAL,

Bernard ISAAC

LE RESPONSABLE DES COLONIES DE
VACANCES,

Robert GUEROULT

PS : Ci-joint descriptif de notre centre de MAYREGNE, ainsi que quelques catalogues de nos centres ETE 1981.

MAYRENE ET SES ENVIRONS

- ### SITUATION

SITUATION

- ## ACCUEIL

Etablissement conçu pour héberger dans des pavillons différents garçons et filles .

Chauffage central au mazout, eau chaude dans toutes les chambres, douches, salles de bains.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
s'adresser

COLONIE DE VACANCES DE L'UD CGT

38, rue du Renard ROUEN 76-

Téléphone 70.47.04

